

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 Décembre 2017

Présents : Mme Régine REMILLON – Mme Marie BAUD – Mr. Vincent MOREAU – Mr. Serge JACQUEMOUD- Mr. Jacky DURET -Mme Jannick GANIER – Mr. Pierre MORETTI- Mr. Esther VACHOUX - Mme Marjorie DUVERNEY-BOISIER – Mr. Jean BOCHET – Mme Sylvia DUSONCHET

Absents excusés : Mr. Marc BLETEAU (pouvoir à Mme REMILLON) – Mme Marylène DAIGUEMORTE – Mme Maryse MICHALAK (pouvoir à Mme BAUD) – Mr. Laurent DELIEUTRAZ.

Public : 0

- 1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 Novembre, celui-ci est approuvé à l'unanimité.
- 2) Le conseil approuve le virement de crédits suivant :
Dépenses imprévues : - 2 524 €
Subvention aux associations : + 2 524 €.
- 3) Suite à l'acquisition par le Foyer Rural de tatamis enroulables, Le Conseil vote une subvention exceptionnelle de 4 354 € à cette Association (montant de la subvention correspondant à 50% du prix d'achat de ces tatamis) ; à noter que les enfants des écoles pourront les utiliser.
- 4) Le conseil, sans observation, sans commentaire particulier, donne un avis favorable au projet de Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux du bassin de l'Arve dans sa version soumise à enquête publique.
- 5) La validation du projet de sécurisation de l'Impasse de Champ de Bœuf au Chef-Lieu sera validée lors du prochain conseil sur la base des plans définitifs.
- 6) Le conseil prend bonne note du décompte définitif sur annuités –Programme 2015 Opération « Travaux Gros Entretien Reconstruction » pour un montant global de 21 963 € (estimation : 25 243 € en 2015).
- 7) Madame Le Maire informe l'assemblée que suite à la délibération n°2017/17 du 03/4/2017 approuvant le plan de financement Programme 2017 – Opération « Travaux Lieu-dit Lachat », le SYANE a négocié auprès de leur banque le taux d'emprunt ; suite à cette négociation le taux est de 1,18% au lieu de 2,72% .
- 8) Le conseil approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Arve et Salève portant sur les points suivants :

- ARTICLE 6 : COMPETENCES OBLIGATOIRES

Points complétés : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la Loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage.

ARTICLE 7 : COMPETENCES OPTIONNELLES

Points rajoutés : Eau - Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-231 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Points supprimé : Sécurité des personnes et des biens

Acquisition foncière, construction, gestion et entretien de la gendarmerie implantée sur le territoire de la Communauté de Communes Arve et Salève

ARTICLE 8: COMPETENCES FACULTATIVES

Assainissement des Eaux usées (collectif et non collectif).

9) Informations diverses :

Le conseil valide les devis suivants : Pneus cloués : 2 208 € TTC (Reignier Pneus Mécanique) – Appareil de nettoyage : 883,15€ TTC (Prowin) - Epaneur déneigement inox : 770 €TTC (Ets Vachoux) - Thermostat et flexible brûleur aérotherme : 392 € TTC (Ste Parchet). Le conseil prend bonne note des factures suivantes : Entretien éclairage public : 1 195 €TTC (Brutelec), Mme Le Maire tient à rappeler que l'entreprise Brutelec met à disposition gracieusement, chaque année, sa nacelle pour l'installation des illuminations de Noël - tapis dans agrandissement vestiaire école : 282 € TTC (Ste Bernard) – traitement portail école : 492 € TTC (Ste Ménoni) – Divers travaux d'entretien paysagers, y compris blason : 4 881,60 €TTC (Paysages des Bornes).

Suite au conseil d'école du 10 Novembre, Mme Duverney-Boisier fait un compte-rendu :
- Remerciement à l'attention de la Mairie de la part du corps enseignant pour les travaux réalisés – Quelques questions relatives au projet du groupe scolaire – Rythmes scolaires : Un questionnaire (sondage) relatif au retour à la semaine de 4 jours sera transmis aux parents.

«Octobre Rose» : le bénéfice de la journée course colorée a permis la remise d'un chèque d'un montant de 2 400 € au comité féminin de dépistage du cancer du sein.

Date à retenir :

8 Janvier 2018 de 14h à 17h. Parking salle des fêtes collecte des sapins de Noël par la CCASalève.

En exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R1231-9.

Secrétaire de séance
Vincent MOREAU

Maire
Régine REMILLON